

# Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres

---

Prise en charge et recyclage des déchets d'emballages ménagers en acier, en aluminium, en papier-carton, en plastique et en verre, et papiers graphiques pour la Martinique, Mayotte, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon

Ce document est la propriété exclusive de la société CITEO et ne saurait être utilisé, reproduit, représenté, transmis ou divulgué sans son accord préalable et explicite.

Les candidats l'ayant dûment obtenu auprès de CITEO sont autorisés à l'utiliser, le reproduire, le représenter et le transmettre à leurs partenaires pour les seuls besoins de leur candidature et offre.



## **SOMMAIRE**

<b>I. CLOTURE DE LA PERIODE DE TRANSMISSION DES QUESTIONS SUR L'APPEL D'OFFRES</b>	<b>3</b>
<b>II. COMPLEMENTS ET PRECISIONS AU CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL D'OFFRES</b>	<b>3</b>
<b>1. REMUNERATION DE LA MISSION</b>	<b>3</b>
<b>2. MODELE DE FACTURATION</b>	<b>3</b>
<b>3. TONNAGES PAPIERS GRAPHIQUES</b>	<b>5</b>
<b>4. PHOTOS DES BALLEES</b>	<b>6</b>
<b>5. QUALITE EN SORTIE DE CENTRE DE TRI</b>	<b>32</b>
<b>6. HUMIDITE CARTON</b>	<b>32</b>
<b>7. REFERENTIEL DE CONTROLE</b>	<b>32</b>
<b>III. RAPPEL DU CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRES</b>	<b>33</b>

# I. Clôture de la période de transmission des questions sur l'Appel d'offres

La présente note clôture la période de transmission des questions à Citeo sur le Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer publié le 4 août 2023, dont la date butoir était fixée au 8 septembre 2023.

# II. Compléments et précisions au Cahier des charges de l'Appel d'offres

La présente note détaille par ailleurs les éléments complémentaires au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer.

## 1. Rémunération de la mission

Le point 2 de l'article 4.1 (*Modalités de rémunération*) du Contrat de reprise reproduit à l'Annexe 1 du Cahier des charges de l'Appel d'offres est complété avec les éléments surlignés en jaune ci-dessous :

« **2°/ Une rémunération liée au résultat (R) :**

- Le résultat d'exploitation (R) est égal à la différence entre les recettes (r) et les dépenses (d) générées par la prestation, où :
  - Recettes d'exploitation (r) : recettes réelles issues de la vente des tonnes de DEMPG ;
  - Dépenses d'exploitation (d) : coûts logistiques réels supportés et justifiés par le Repreneur pour le recyclage des DEMPG ;
- R est versé au Repreneur par Citeo lorsqu'il est négatif, et à Citeo par le Repreneur lorsqu'il est positif ;
- Le résultat d'exploitation (R) est calculé trimestriellement pour chacun des Standards par Matériau, sur la base des tonnes du Standard conformes aux PTP, reprises par le Repreneur et recyclées pendant le trimestre concerné. Il sera communiqué à Citeo, avec l'ensemble des pièces justifiant des dépenses et des recettes telles que prévues à l'Annexe 3 (*Justificatifs de facturation*). »

Le détail des recettes (r) et des dépenses (d) constitutives du résultat d'exploitation (R) devra être détaillé dans le mémoire commercial mentionné à l'article 10.2 (*Pièces techniques et financières*) du Cahier des charges de l'Appel d'offres, au chapitre 2 (*Justification de la proposition financière*).

## 2. Modèle de facturation

L'annexe 4 (*Modèle de facture du Repreneur à Citeo*) du Contrat de reprise reproduit à l'Annexe 1 du Cahier des charges de l'Appel d'offres est complétée avec les éléments surlignés en jaune ci-dessous :

Société XXXXX

Récapitulatif prestation pour facturation

**CUSTOMER :**

CITEO

**CLIENT:**

Comptabilité fournisseurs  
50 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS - FRANCE

N° BOOKING : XXXXXXXX		TRIP N° :	XXXX	COMPANY : XXXX
<b>Produit :</b>				
DATE /DEPARTURE :		XXXXXX		
<b>NAVIRE / VESSEL</b>			PORT LOAD	XXXXX
<b>NBR TC</b>		X 40' HC		PORT DESTI
		XXXXXX		
<b>TYPE /PRODUITS</b>	<b>XXXX</b>	<b>PRICE MT €/T</b>	<b>QUANTITY MT</b>	<b>AMOUNT</b>
Prestation Recyclage				
Rémunération fixe (F1) en €/T HT :				
Dépenses (d) en €/T HT :				
Recettes des ventes (r) en €/T HT :				
Résultat (R), soit (r-d), en €/T HT :				
Rémunération variable (V), soit (R-Ro)*%, en €/T HT :				
PERIODE		TR X – ANNEE XX		
REPARTITION CL	%	TONNAGE		
	XX			
TOTAL : 100 %				
TOTAL HT :				

### 3. Tonnages papiers graphiques

En complément à l'article 4.1.3 (*Tonnages concernés par la mission*) du Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer, et à titre indicatif, les tonnages de papiers graphiques estimatifs pour l'année 2022 sont les suivants :

<b>N° de lot</b>	<b>Matériaux</b>	<b>Territoire</b>	<b>Tonnages</b>
52	Papiers graphiques	Guadeloupe	357
53	Papiers graphiques	Guyane	320
54	Papiers graphiques	Martinique	1 374
55	Papiers graphiques	Mayotte	0
56	Papiers graphiques	Réunion	6 289
57	Papiers graphiques	Saint-Martin	0
58	Papiers graphiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	13

#### 4. Photos des balles

En complément à l'article 4.1.3 (*Tonnages concernés par la mission*) du Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer, ci-dessous, et pour exemple, des photos des balles produites par les différents centres de tri :

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
1	Acier	Guadeloupe	
2	Acier	Guyane	Production centre de tri Ekotri à Cayenne :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 1048 1385 1077">Production centre de tri de Saint-Laurent du Maroni :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
3	Acier	Martinique	
4	Acier	Mayotte	
5	Acier	Réunion	Production centre de tri Cycléa au Port :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 1243 1348 1272">Production centre de tri SEMRRE à Saint-Pierre :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			<p>Production centre de tri VAL OI à Sainte-Marie :</p> 
6	Acier	Saint-Pierre-et-Miquelon	
7	Aluminium	Guadeloupe	
8	Aluminium	Guyane	<p>Production centre de tri Ekotri à Cayenne :</p>

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 869 1385 898">Production centre de tri de Saint-Laurent du Maroni :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
9	Aluminium	Martinique	

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
10	Aluminium	Mayotte	
11	Aluminium	Réunion	<p data-bbox="820 734 1251 763">Production centre de tri Cycléa au Port :</p>  <p data-bbox="820 1234 1347 1263">Production centre de tri SEMRRE à Saint-Pierre :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			<p>Production centre de tri VAL OI à Sainte-Marie :</p> 
12	Aluminium	Saint-Pierre-et-Miquelon	
13	PCNC	Guadeloupe	
14	PCNC	Guyane	<p>Production centre de tri Ekotri à Cayenne :</p>

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			
15	PCNC	Martinique	
16 + 55	PCNC Papiers graphiques	Mayotte	
17	PCNC	Réunion	Production centre de tri Cycléa au Port :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 577 1350 609">Production centre de tri SEMRRE à Saint-Pierre :</p>  <p data-bbox="820 1167 1334 1198">Production centre de tri VAL OI à Sainte-Marie :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
18	PCNC	Saint-Martin	
19	PCNC	Saint-Pierre-et-Miquelon	

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
20	PCC	Saint-Pierre-et-Miquelon	
21	BF PEHD + PP	Guadeloupe	
22	BF PEHD + PP	Guyane	<p data-bbox="820 1317 1278 1346">Production centre de tri Ekotri à Cayenne :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			<p>Production centre de tri de Saint-Laurent du Maroni :</p> 
23	BF PEHD + PP	Martinique	
24	BF PEHD + PP	Mayotte	
25	BF PEHD + PP	Réunion	<p>Production centre de tri Cycléa au Port :</p>

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 568 1350 600">Production centre de tri SEMRRE à Saint-Pierre :</p>  <p data-bbox="820 1184 1334 1216">Production centre de tri VAL OI à Sainte-Marie :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
26 + 32 + 38	BF PEHD + PP BF PET clair BF PET foncé	Saint-Pierre-et-Miquelon	
27	BF PET clair	Guadeloupe	
28	BF PET clair	Guyane	Production centre de tri Ekotri à Cayenne :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 824 1385 853">Production centre de tri de Saint-Laurent du Maroni :</p> 
29	BF PET clair	Martinique	

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
30 + 36	BF PET clair BF PET foncé	Mayotte	
31 + 37	BF PET clair BF PET foncé	Réunion	<p data-bbox="820 719 1251 750">Production centre de tri Cycléa au Port :</p>  <p data-bbox="820 1249 1350 1281">Production centre de tri SEMRRE à Saint-Pierre :</p>

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 891 1334 920">Production centre de tri VAL OI à Sainte-Marie :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			
33	BF PET foncé	Guadeloupe	
34	BF PET foncé	Guyane	Production centre de tri Ekotri Cayenne :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 965 1353 987">Production centre de tri Saint-Laurent du Maroni :</p> 

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
35	BF PET foncé	Martinique	

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
52	Papiers graphiques	Guadeloupe	
53	Papiers graphiques	Guyane	Production centre de tri Ekotri à Cayenne :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			
54	Papiers graphiques	Martinique	
56	Papiers graphiques	Réunion	Production du centre de tri Cycléa au Port :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 1305 1350 1337">Production centre de tri SEMRRE à Saint-Pierre :</p>

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
			 <p data-bbox="820 860 1334 891">Production centre de tri VAL OI à Sainte-Marie :</p> 

N° de lot	Matériaux	Territoires	Balles
58	Papiers graphiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	

## 5. Qualité en sortie de centre de tri

En complément de l'article 4.1.1 (*Standards par matériau*) du Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer, le rapport annuel 2022 de l'Observatoire de la qualité de Citeo, accessible ici, donne une vue d'ensemble sur la qualité des flux en sortie de centre de tri au niveau national :

[https://bo.citeo.com/sites/default/files/2023-04/CITEO\\_Observatoire%20de%20la%20qualit%C3%A9%202022\\_VF-20230424.pdf](https://bo.citeo.com/sites/default/files/2023-04/CITEO_Observatoire%20de%20la%20qualit%C3%A9%202022_VF-20230424.pdf)

## 6. Humidité carton

En précision de l'article 4.1.2 (*Prescriptions techniques particulières (PTP)*) du Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer, les taux d'humidité des flux papier-carton mentionnés dans les PTP du Contrat Reprise Outre-mer inclus en annexe s'entendent à l'arrivée chez le recycleur final.

Pour rappel, les PTP Papier-carton stipulent :

« Humidité :

- Si le taux d'humidité est supérieur à 25%, le lot est refusé car pouvant entraîner pourriture ou moisissure.
- Si le taux d'humidité est inférieur ou égal à 25%, le lot est accepté, sachant que le taux d'humidité de référence est de 12% maximum et constitue la base de mesure de la tonne. Le lot est accepté avec réfaction à due proportion en ramenant le lot à 12% d'humidité. Le montant du versement est établi sur la base du prix de reprise tel que calculé à l'article 4.2 (Montants applicables à la rémunération) et du poids du produit accepté. La tonne s'entendant à 12% d'humidité maximum, le poids accepté est celui après réfaction éventuelle pour correction d'humidité lorsque celle-ci est supérieure à 12%.
- Si le taux d'humidité est  $\leq 12\%$  le lot est accepté sans réfaction. »

## 7. Référentiel de contrôle

En précision de l'article 4.3 (*Respect de la réglementation en vigueur*) du Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise Outre-mer, une trame d'auto-contrôle du respect du référentiel Citeo est fournie en annexe 2 du document, accessible ici :

Note complémentaire au Cahier des charges de l'Appel d'offres Reprise et recyclage des déchets d'emballages ménagers et papiers graphiques en Outre-Mer issus de la collecte sélective

<https://bo.citeo.com/sites/default/files/2022-10/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20de%20contr%C3%B4les%20Emballages.pdf>.

Les candidats sélectionnés seront audités sur la base de ces éléments.

### III. Rappel du calendrier de l'appel d'offres

Jour	Date	Etape
<b>1</b>	<b>04/08/23</b>	<b>Publication de la consultation</b>
25	08/09/23	Date butoir de transmission des questions à Citeo
30	15/09/23	Date butoir de transmission des réponses aux questions des Candidats
<b>40</b>	<b>29/09/23</b>	<b>Date butoir de transmission des offres par les Candidats</b>
60	27/10/23	Fin de l'analyse des offres initiales et éventuelles demandes de précisions
<b>70</b>	<b>10/11/23</b>	<b>Date butoir de transmission des éventuelles offres ajustées</b>
<b>90</b>	<b>24/11/23</b>	<b>Fin de l'analyse des offres ajustées et annonce du ou des Candidats retenu(s)</b>
105	15/12/23	Fin de la mise au point des contrats et contractualisation
<b>116</b>	<b>01/01/24</b>	<b>Démarrage opérationnel / Prise en charge des tonnages</b>